



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU CE EXTRAORDINAIRE DROIT D'ALERTE

<http://cgt-ford.com> - Mercredi 25 janvier 2017



Le Comité d'Entreprise a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique et sociale de l'entreprise :

Après la fin de l'activité des racks début 2016, arrêt programmé de 3 productions sur les 4 restantes : dès 2018 pour la transmission 6F35, au plus tard 2019 pour le double embrayage et 2021 pour le carter Fox (cf. présentation de M. Kieran Cahill le 19 mai 2016 en réunion de Comité d'Entreprise).

Tous un tas de faits sont jugés très préoccupants par le Comité d'Entreprise et l'amènent à s'interroger sur la réelle volonté de Ford Europe de maintenir la pérennité des emplois et de l'usine.

Une série de questions a été présentée à la direction de FAI qui transfèrera à Ford Europe. Nous en attendons les réponses au plus tard le 9 février puisque c'est la date à laquelle Ford Europe rencontrera le Préfet et les élus locaux (à laquelle les organisations syndicales ont fait la demande de participer). Nous ne les imaginons pas se déplacer sans avoir de réponses sur le devenir de l'usine FAI.

Question diverse :

Les pièces qui devaient être fabriquées aux presses pour Valéo ne le seront finalement pas. Valéo n'a plus besoin de nous... En compensation, la CGT demande à ce que les pièces actuellement faites par des sous traitants pour FAI (4 sur 8) soient réintégrées.